



PROJET de PREPARATION DE L'AVENIR cf Document PPT

FICHE DE SYNTHESE du PROJET FINALISE

1 – La création de la CPA.

La création d'une Commission de Préparation de l'Avenir (CPA) au CoReg Occitanie a été actée par note du 12 avril 2023, signée du président du CoReg.

2 - La méthodologie de travail de la CPA.

Le protocole méthodologique suivi a été le suivant :

- Etude de diagnostic par enquête de questionnement général sur nos pratiques du cyclotourisme, auprès des présidents de club.
- Entretiens à distance ou en présentiel auprès d'un panel représentatif de dirigeants de CoDep et de clubs, et de formateurs.
- Points « étape » (restitution) lors de réunions CoReg, à une périodicité régulière.
- Validation des travaux par le Comité directeur du CoReg et les présidents de CoDep (**réunion du 29 juin**).

3 – L'objectif des travaux de la CPA.

Préparer la relève de l'équipe dirigeante du CoReg pour l'assemblée générale électorale 2024, sur la base d'un projet stratégique régional valable pour la prochaine Olympiade 2025-2028.

commentaire particulier

La prise en charge du devenir des fonctions régaliennes, notamment la formation et les jeunes, est hors champ des travaux de la CPA.

4 – Le diagnostic établi par la CPA, en résumé.

Le questionnaire-sondage a été adressé à 9151 destinataires. Le taux de réponse a été de 11%.
52 % ne connaissent pas le CoReg ; 79 % ne consultent par le Site Internet ; 64% ignorent son rôle.

Ce qui est globalement mis en avant :

. *forces* : sport santé, partage et convivialité, découverte et liberté (séjours et voyages).

. *faiblesses* : la sécurité, l'image vieillotte, la lassitude des dirigeants, une fédération qui n'évolue pas.

5 – Les conclusions de la CPA.

AXES TRANSVERSAUX DE PROGRES	MESURES PRECONISEES
FIDELISER les clubs et les licenciés.	-Améliorer la cohésion « de groupe », et l'esprit communautaire, notamment, par une meilleure intégration des féminines. → vers la parité dans les Instances, à horizon 2028.
DEVELOPPER L'OFFRE DE PRATIQUE et l'accessibilité à tous les publics.	-Mettre en place un Site « marchand » mettant en valeur des produits « clés en main », avec un système d'abonnement.
FAVORISER LA MUTUALISATION des pratiques et des moyens.	-Professionnaliser avec un emploi salarié temps plein (ETP). -Assurer une maîtrise d'ouvrage COREG pour des événements phares. → exemple : <i>Cyclomontagnardes en massif pyrénéen</i> -Accroître les synergies entre les CoDep occitans et les autres CoReg (notamment limitrophes).
RENFORCER la NOTORIETE du CoReg (et des CoDep).	-Moderniser l'image du CoReg par des actions de communication et de promotion plus adaptées à la société actuelle. -Développer la recherche de partenariats et/ou de mécénat (sponsoring). -Devenir un acteur reconnu au niveau de la région. → adhésion au club des organisateurs des événements sportifs (mis en place par le Comité régional du Tourisme et des Loisirs).

6 – Le calendrier 2024 de mise en œuvre du Projet.

<i>Quand ?</i>	<i>Quoi ?</i>
fin Juin (S26)	Remise du Projet CPA, finalisé
Samedi 29 juin à Bram	Validation définitive du Projet CPA par CoReg/CoDir et Pdt CoDep
Juillet-Août	Diffusion du Projet CPA aux présidents de club
mi-Septembre (S37)	Préparation AG 2024
fin Septembre (S39)	Lancement Appel à candidatures

Balma, le 7 juillet 2024

Le secrétaire
Jean-Jacques Cassou

